

POLLINIS

INSECTICIDES NÉONICOTINOÏDES : POURQUOI SE BATTRE POUR LEUR INTERDICTION EN FRANCE ET EN EUROPE ?

Ces insecticides neurotoxiques sont les plus utilisés en Europe sur les grandes cultures. Pourtant leurs conséquences sur l'environnement et l'avenir de notre agriculture sont alarmantes.

QU'EST-CE QU'UN NÉONIC ?

Les néonicotinoïdes sont une classe d'insecticides neurotoxiques (qui attaquent le système nerveux central des insectes, provoquant la paralysie et la mort). Ils sont apparus dans les années 90 pour essayer de répondre aux problèmes de résistance aux pesticides chez les insectes qui ravagent les cultures. **Au nombre de sept** (acétamipride, clothianidine, dinotéfurane, imidaclopride, nitenpyrame, thiaclopride, thiaméthoxame), ces molécules actives se trouvent dans les produits commercialisés notamment par Bayer et Syngenta, par exemple le Cruiser ou le Gaucho. **Les néonicotinoïdes représentent le type d'insecticide le plus utilisé en Europe sur les grandes cultures (maïs, colza, tournesol, mais aussi betteraves, pommes de terre, etc.).** Ces pesticides sont à large spectre – ils tuent l'ensemble des arthropodes sans distinction – et sont systémiques : ils sont transportés par la sève de la plante au fur et à mesure de sa croissance, jusque dans le pollen et le nectar.



Les néonicotinoïdes, des neurotoxiques souvent présents dans les essaims, provoquent une large gamme d'effets secondaires dangereux pour les abeilles.

DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Au maximum, 20% du produit actif est absorbé par la plante : plus de **80% est donc lessivé dans le sol jusqu'aux cours d'eau et aux nappes phréatiques**, où les résidus peuvent mettre des années à se dégrader.

Ces résidus s'accumulent dans les sols à des taux dépassant souvent les DL50 des insectes auxiliaires de l'agriculture, la dose létale à partir de laquelle un produit tue 50% des individus d'une population.

L'utilisation de ces insecticides provoque **des dommages dont l'ampleur est confirmée par de nombreuses études indépendantes** sur un grand nombre d'animaux non-ciblés – vers de terre, papillons, oiseaux, pollinisateurs, comme les abeilles, etc. – des organismes indispensables à la quantité, à la variété et à la qualité de nos productions agricoles.

LUTTE CHIMIQUE ET RÉSTANCE : LA SPIRALE INFERNALE

Les néonicotinoïdes sont vendus presque exclusivement sous forme de semences enrobées (la graine est enduite de l'insecticide). Comme la semence est indissociable du produit chimique, les agriculteurs sont contraints à traiter leurs cultures de façon préventive et systématique, sans tenir compte de la présence ou non de ravageurs. **Cet usage irrationnel des néonicotinoïdes accroît dangereusement le phénomène de résistance des bioagresseurs aux pesticides.**

Les néonicotinoïdes maintiennent ainsi l'agriculture dans une spirale toxique de dépendance chimique : à mesure qu'augmentent les résistances des insectes ravageurs, les firmes agrochimiques développent des produits de plus en plus nocifs, et les agriculteurs sont contraints de les combiner ou d'augmenter les doses pour venir à bout d'insectes toujours plus résistants. Pendant ce temps, les organismes essentiels à l'agriculture, eux, sont éradiqués progressivement, aggravant ainsi les risques de maladies et d'attaques de bio agresseurs.



Les néonicotinoïdes sont essentiellement vendus sous formes de semences enrobées : les graines sont enduites de l'insecticide.

VERS UNE INTERDICTION DES NÉONICOTINOÏDES ?

En 2012, l'Union européenne a décrété un moratoire partiel sur trois néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame), sur certaines cultures et à certaines saisons. Ce moratoire insuffisant est actuellement en cours de révision. À l'automne 2016, la Commission devrait se prononcer sur sa reconduction ou sa révision. En France, dans le cadre du projet de loi « Biodiversité », des amendements pour l'interdiction totale des néonicotinoïdes ont été votés à l'Assemblée nationale en mars 2015 (puis rejetés par le Sénat) et revotés en mars 2016. Ils seront de nouveau soumis au vote au Sénat en mai 2016.

DES INSECTES DE PLUS EN PLUS RESISTANTS

• En cinquante ans, avec l'apparition des premiers pesticides de synthèse, plus de 550 espèces de ravageurs sont résistants à un ou plusieurs insecticides, dont une quarantaine aux néonicotinoïdes.

Resistant Pest Management: Arthropod Database. Whalon ME., et al. (2012).

• Il y a plus de quinze ans déjà, une étude sur les doryphores, ravageurs de la pomme de terre, révélait une multiplication par 100 de leur résistance aux néonicotinoïdes en 10 ans.

Inheritance and synergism of resistance to imidacloprid in the Colorado potato beetle (Coleoptera: Chrysomelidae) Zhao J., et al. (2000).



Les néonicotinoïdes maintiennent l'agriculture dans une spirale toxique de dépendance chimique.

UN OBSTACLE À TOUTE ALTERNATIVE AGRICOLE

L'usage préventif et systématique d'insecticides contredit les principes élaborés depuis des décennies par les ingénieurs agronomes et qui sont reconnus par les scientifiques de l'industrie agrochimique eux-mêmes.

Les néonicotinoïdes détournent ainsi le monde agricole des principes de la Protection Intégrée des Cultures (PIC en français, ou IPM en anglais pour *Integrated Pest Management*) adoptés par l'Union Européenne en 2009*. La PIC impose notamment que les pesticides ne soient employés qu'en cas d'attaque constatée, en quantité minimale et proportionnée à la réalité de l'attaque, en utilisant des produits ciblés et non persistants.

Ces principes sont jugés indispensables par les spécialistes de la protection des cultures pour contrôler le développement de parasites résistants aux pesticides et assurer la pérennité de nos productions agricoles, l'indépendance et la sécurité alimentaire des européens.

* dans le cadre de la directive 2009/128/EC

NOTRE PRODUCTION ALIMENTAIRE EN PÉRIL

Ce système repose sur l'hypothèse d'un accès illimité à des solutions chimiques. Mais les spécialistes de la protection des cultures pensent que le risque est grand

de n'avoir bientôt plus aucun rempart chimique à opposer aux bio-agresseurs pour trois raisons :

- 1. L'augmentation phénoménale de résistances aux pesticides chez les nuisibles.**
- 2. Les réglementations sanitaires et environnementales** qui réduisent l'arsenal chimique légal disponible et limitent le champ de la recherche agrochimique.
- 3. Le coût de développement d'une nouvelle molécule** qui est passé de 30 à 270 millions d'euros depuis 1980.

L'industrie agrochimique ne sera pas toujours en mesure d'apporter une solution chimique aux problèmes qu'elle engendre. Cette faille révèle la grande vulnérabilité du système agricole actuel qui repose en grande partie sur les néonicotinoïdes.

Le système agricole actuel, construit autour des pesticides, **n'est pas durable écologiquement.** Ses conséquences dramatiques sur les écosystèmes sont connues et largement documentées. En permettant la mise en place de cultures simplifiées, homogènes et fragiles (les insectes pollinisateurs et les organismes auxiliaires sont éradiqués progressivement), les pesticides ont considérablement accru les risques de maladies et d'attaques de ravageurs.

Ce système n'est pas non plus viable économiquement: aides publiques exorbitantes (PAC), intrants chimiques toujours plus chers, revenus des agriculteurs en chute libre...

POLLINIS CONTRE LES NÉONICOTINOÏDES

MAI 2012 - JUIN 2015

Lancement de la campagne d'information #StopNeonics, accompagnée d'une pétition. La pétition qui l'accompagne rassemble par vagues successives en 4 langues et dans plus de 15 pays à travers l'Europe plus d'1 million de signataires uniques.

JUILLET 2015

Conférence organisée à Bruxelles par l'intergroupe du Changement climatique, biodiversité et développement durable (dont fait partie POLLINIS). Intervention de l'association pour alerter sur l'incompatibilité des néonicotinoïdes avec les alternatives agricoles plus écologiques promues par l'Europe.

JANVIER 2016

POLLINIS fait déposer plusieurs amendements pour une interdiction des neonics en France dans le cadre de l'examen de la loi « Biodiversité » au Sénat.

MARS 2016

Remise de la pétition #StopNeonics au Parlement européen à Strasbourg.

→ Pour participer à la campagne #StopNeonics : www.pollinis.org/actions-internet/

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org



POUR NOUS SUIVRE

